



N° 011 /MISP/DC/SGM/DGPR/SA

Cotonou, le 18 avril 2025

Communiqué Radio-Télévisé

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique communique :

Dans le cadre du concours direct de recrutement de mille sept cent quatre-vingt-cinq (1785) élèves-agents de Police au titre de l'année 2023, il est affiché aux sièges des douze (12) Directions départementales de la Police républicaine, à partir du **vendredi 18 avril 2025**, la liste des candidats déclarés admissibles au terme de la visite médicale.

Sous réserve des résultats de l'enquête de moralité en cours, lesdits candidats seront soumis à une formation initiale et militaire au Centre de Formation militaire de Bembèrèkè (CFMB) à partir du **jeudi 24 avril 2025**.

A cet effet, les intéressés sont attendus le **mercredi 23 avril 2025 à 06 heures précises**, aux points de regroupement ci-après, pour être convoyés audit centre de formation. Il s'agit de :

1) Commissariat central de Cotonou

Pour les candidats ayant composé dans les départements du Littoral, de l'Ouémé et du Plateau ;

2) Direction départementale de la Police républicaine de l'Atlantique (Allada)

Pour les candidats ayant composé dans les départements de l'Atlantique et du Mono ;

3) Commissariat de l'arrondissement de Sodohomè (Bohicon)

Pour les candidats ayant composé dans les départements du Couffo et du Zou ;

4) Direction départementale de la Police républicaine des Collines

Pour les candidats ayant composé dans le département des Collines ;

5) Direction départementale de la Police républicaine de la Donga

Pour les candidats ayant composé dans les départements de l'Atacora et de la Donga ;

6) Direction départementale de la Police républicaine du Borgou
Pour les candidats ayant composé dans le département du Borgou.

Par ailleurs, tous les candidats ayant composé dans le **département de l'Alibori** se présenteront au Centre de Formation militaire de Bembèrèkè (CFMB), le **mercredi 23 avril 2025** à 15 heures précises.



Alassane SEIDOU